

L'Anse-Saint-Jean, le 12 décembre 2022.

Je, soussigné, par les présentes, certifie que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance extraordinaire.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Greffier-trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 12 décembre 2022 à 19 h 00, sous la présidence de M. Richard Perron, maire.

Sont présents : Monsieur Richard Perron
 Monsieur Michel Boudreault
 Monsieur Carl Brassard
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Daniel Boudreault
 Monsieur Daniel Corbeil
 Monsieur Claude Bouchard

Est présente également madame Annick Boudreault, greffière-trésorière adjointe

384-2022
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Daniel Boudreault.

385-2022
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Daniel Corbeil, appuyé par Monsieur Michel Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

386-2022
PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Il est proposé par Monsieur Daniel Boudreault, appuyé par Monsieur Michel Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires 2023, prévoyant des revenus au montant de 4 075 772 \$ et des dépenses au montant de 3 717 922 \$ ainsi que des affectations au montant de 357 850 \$ sont adoptées telles que présentées et déposées au livre des annexes sous la cote no 212.

PÉRIODE DE QUESTIONS

387-2022
FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Daniel Corbeil propose la fermeture de la séance à 19 h 45.

Monsieur Richard Perron, maire

Monsieur Jonathan Desbiens
Directeur général / greffier-trésorier